



Des pêcheurs-plaisanciers bien impliqués

Pascal Baudoin, président de cette importante association communale, a présenté le bilan qui a été adopté à l'unanimité.



120 adhérents réunis pour l'assemblée générale de l'association des pêcheurs-plaisanciers.

Il y avait du monde, dimanche matin, pour l'assemblée générale des pêcheurs-plaisanciers d'Hennebont. Environ cent vingt adhérents, réunis à la salle Chevassu, ont fait le point sur l'année passée.

« Le nombre d'adhérents présents ce matin montre l'importance de cette association. Une association nécessaire pour la vie locale, impliquée dans la commune et qui rassemble sur des événements tels que le Téléthon, et les festivités de Noël. Elle dispose d'une mission de service public, précise André Harteau, maire. L'association ne reçoit pas de subvention mais possède actuellement une convention avec la municipalité, notamment pour la gestion et l'entretien du port. »

Une pêche contrôlée et une navigation sécurisée

Bertrand Milliard, des Affaires ma-

ritimes, a rappelé aux navigateurs présents l'importance de lier le plaisir avec la prudence en mer pour le bien de tous. Un discours complété par Thierry Dimeet, de la SNSM, rappelant la responsabilité de chaque pêcheur plaisancier qui prend la mer.

La défense des intérêts communs

Les pêcheurs ont ensuite pu échanger avec Jean Kiffer, président, et Paul Vinay, vice-président, de la Fédération nationale des pêcheurs-plaisanciers sportifs de France, impliqués dans la défense des intérêts des pêcheurs. Le sujet de la pêche au bar a suscité de nombreux échanges et interrogation auprès de l'assemblée.

La séance s'est clôturée par l'entrée de Michelle Faure, Hervé Jezequel et Vincent Duguin au conseil d'administration.